ACADÉMIE DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport de jury académique

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

CAFFA session 2026

Textes de référence : Arrêté du 20 juillet 2015 ; Circulaire du 21 mai 2015

Epreuves d'admissibilité et d'admission – CAFFA

Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique comprend une épreuve d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

L'épreuve d'admissibilité consiste en un entretien avec le jury s'appuyant sur un dossier fourni par le candidat, lequel comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique). L'entretien consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

L'admission comporte deux épreuves : une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien ; un mémoire professionnel et sa soutenance. Ces épreuves permettent au jury de se prononcer sur la maîtrise des compétences professionnelles attendues d'un formateur de personnels enseignants et éducatifs au regard des critères retenus dans le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs.

L'épreuve de pratique professionnelle consiste soit en une analyse de séance dans le cadre du tutorat soit en l'animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative - disciplinaire, interdisciplinaire, inter-cycles, inter-degrés -, à l'échelle d'un établissement, d'un district ou d'un bassin d'éducation et de formation.
Dans les deux cas, l'épreuve se déroule en présence de deux examinateurs qualifiés, adjoints au jury. La première partie de cette épreuve dure de 60 à 90 minutes, suivie de 30 minutes d'entretien.

L'épreuve du mémoire professionnel mobilise le jury auquel sont adjoints les deux examinateurs qualifiés, tant pour la lecture du mémoire que pour la soutenance.
Le mémoire professionnel, d'une longueur comprise entre 20 et 30 pages hors annexes, est un travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation. L'épreuve dure 45 minutes dont 30 minutes d'entretien.

Dans l'Académie de Nice, 15 candidats sur 15 inscrits ont passé les épreuves d'**admissibilité**.

→ **11 candidats ont été admissibles (73,3 % de réussite).**

Dans l'Académie de Nice, 9 candidats sur 9 inscrits ont passé les épreuves d'**admission**.

→ **6 candidats ont obtenu la certification (66,6 % de réussite)**

Parmi les 6 candidats admis, **1 candidat** a été déclaré **admissible en 2023-2024** et **5 candidats** ont été déclarés **admissibles en 2024-2025**.

Répartition des candidats présents par discipline :

DISCIPLINE	Nombre de candidats à l'épreuve d'admissibilité	Nombre de candidats à l'épreuve d'admission
Anglais	1	1
CPE	0	1
Documentation	0	1
Economie-gestion	1	1
Education musicale	1	0
Education physique et sportive	2	1
GITC/Génie civil/électronique	1	1
Histoire - Géographie	1	2
Lettres classique	1	0
Lettres modernes	3	0
Mathématiques	0	1
Philosophie	1	0
Sciences économiques et sociales	1	0
Sciences physiques	1	0
Technologie	1	0
TOTAUX	**15**	**9**

Répartition des candidats présents par département :

DEPARTEMENT	Admissibilité	Admission
Alpes-Maritimes	4	6
Var	11	3

Répartition des candidats présents par sexe :

SEXE	Admissibilité	Admission
Femmes	9	5
Hommes	6	4

❖ Epreuve d'admissibilité

Constats et conseils aux candidats :

Concernant la rédaction du rapport d'activité

Les dossiers présentés témoignent globalement d'un niveau satisfaisant pour l'admissibilité au CAFFA ainsi que d'une bonne maîtrise de la langue française. Le jury a particulièrement apprécié les rapports clairs, structurés et aérés, respectant les consignes de mise en page et les formats attendus. Dans la majorité des productions, la structuration met en évidence, de manière explicite ou implicite, les quatre domaines de compétences du référentiel du formateur — penser/concevoir, animer, accompagner, observer/évaluer. Ces écrits révèlent des éléments d'expertise contextualisée, déjà inscrits dans une démarche réflexive et professionnelle.

Pour consolider leur démarche, il est primordial que les candidats évitent l'écueil d'une simple chronologie exhaustive ou d'une narration des expériences au profit d'une mise en cohérence et d'une analyse approfondie. Le rapport ne doit pas se limiter à une énumération d'actions de formation ou à des ressentis sur leur efficacité. Il convient de maîtriser le référentiel pour bien différencier le travail de la classe de celui du formateur, ainsi que l'information de la formation. Les candidats doivent en outre valoriser une posture de polyvalence, donner davantage de place à la dimension « évaluation » — encore trop souvent sous-représentée — et adopter une posture de projection en lien avec la commande institutionnelle et les besoins du territoire.

Concernant l'exposé de 15 minutes auprès du jury

Dans l'ensemble, la consigne des quinze minutes a été respectée par les candidats, sans qu'il soit nécessaire pour le jury de les interrompre. Tous se sont appuyés sur un diaporama comme support de présentation, avec une maîtrise linguistique correcte tant sur le plan de la syntaxe que de l'orthographe. Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui ont su se détacher de leurs notes, solliciter le regard des membres du jury et varier leur positionnement physique pour renforcer la dynamique de l'échange. Les exposés les plus convaincants sont ceux où le candidat s'est projeté dans son rôle futur au travers d'une présentation vivante, structurée et centrée sur l'analyse, en évitant une simple reprise ou lecture orale du rapport.

Pour optimiser leur prestation, il est vivement conseillé de s'entraîner en amont afin de gérer efficacement le temps, le langage corporel et l'exemplarité de la langue. Les candidats doivent veiller à ne pas centrer leur propos sur leurs réussites passées d'enseignant, mais à tourner leur réflexion vers l'identité, la posture et les missions du formateur. Il importe également de ne pas évincer les difficultés rencontrées, en explicitant comment elles ont été ou seront dépassées, et de bien mettre en valeur la démarche individuelle et le cheminement personnel lorsque les actions ont été réalisées dans le cadre d'un projet de groupe. Sur un plan pratique, il est

recommandé de privilégier un format PDF pour le diaporama — afin d'éviter les aléas de version de logiciels — tout en soignant sa lisibilité visuelle (couleurs, typographie) et en s'entraînant à la manipulation des outils numériques pour garantir une installation et une fluidité optimales le jour de l'épreuve.

Concernant l'entretien avec le jury

Lors de l'entretien, les candidats se sont montrés globalement attentifs et réceptifs aux interrogations du jury, faisant preuve d'une réelle bonne volonté d'échange, d'ouverture et d'une capacité d'auto-analyse notable. Ils ont su s'appuyer sur leur expérience personnelle — y compris sur de premières actions de formation ou de tutorat — pour adopter une posture réflexive en direct et argumenter leurs choix. Si les propositions de formation évoquées s'inscrivent logiquement dans leur parcours professionnel, elles demeurent toutefois encore trop souvent décorrélées des attentes institutionnelles ou des priorités du territoire.

Pour aborder sereinement cet échange, il est indispensable d'écouter attentivement les questions sans en commenter ni en interrompre la formulation, et de veiller à y répondre de manière précise et structurée avant d'élargir le propos. Les candidats doivent consolider leur argumentation en mobilisant explicitement les référentiels du formateur et de l'enseignant, ainsi que des travaux de recherche en sciences de l'éducation (en veillant à les nuancer lorsqu'ils font débat). Sur le plan conceptuel et institutionnel, il est fortement recommandé d'approfondir sa connaissance du système académique et des dispositifs existants, de clarifier la distinction entre mentorat, tutorat, accompagnement et formation, et de dépasser les oppositions simplificatrices entre verticalité de l'enseignement et horizontalité de la formation. Enfin, le futur formateur académique veillera à adopter un discours respectueux et représentatif de l'institution publique, à signaler explicitement toute non-conformité au RGPD lors de la mention d'outils numériques, et à manifester sa capacité à se remettre en question et à se projeter dans ses futures missions.

❖ Epreuves d'admission

Analyse d'une séance de pratique professionnelle

Constats et conseils aux candidats :

Concernant l'observation d'une séance de pratique professionnelle

Lors de l'observation de la séance d'entretien avec un enseignant stagiaire, les candidats engagés dans une posture d'accompagnement ont su placer l'interaction au cœur du dialogue, favorisant ainsi la confiance et l'émergence d'une parole authentique. Le jury a particulièrement apprécié les situations où le candidat est parvenu à dépasser le simple compte rendu descendant pour installer un climat d'écoute propice à la réflexion partagée.

Pour répondre pleinement aux attendus de l'épreuve, il est essentiel de veiller à ne pas adopter une posture descendante ou modélisante, en évitant de se positionner comme un « maître » dispensant des conseils à un « élève-stagiaire ». L'entretien doit résolument s'inscrire dans une démarche d'échange constructif, fondée sur le partage de pratiques et une co-analyse bilatérale des situations professionnelles observées.

Concernant l'entretien consécutif à l'observation d'une séance de pratique professionnelle

L'entretien qui suit cette épreuve vise à permettre la réflexivité et à s'assurer de l'adossement des gestes professionnels mis en œuvre à des travaux de recherche tant sur l'andragogie que sur les entretien d'analyse de situation professionnelle. Pour s'assurer du niveau de maitrise suffisant à l'obtention de la certification académique, le jury a besoin de s'assurer de la capacité du candidat ou de la candidate à analyser les compétences de formateur mises en œuvre dans l'entretien qui a été mené. Lors de cet entretien, les jurys sont particulièrement sensibles à la qualité de l'échange avec les candidats. Il ne s'agit pas de « défendre » ce qui vient d'être mené, mais de se montrer attentif aux questions posées qui engagent un dialogue professionnel qui permettra d'évaluer des connaissances et la capacité réflexive et analytique du formateur sur sa propre pratique.

Animation d'une action de formation

Constats et conseils aux candidats :

Concernant l'animation d'une action de formation

Lors de l'épreuve d'animation, les candidats ont su concevoir et mettre en œuvre des séquences de formation dynamiques, variées dans les activités proposées et attentives aux besoins des stagiaires. Le jury a notamment relevé l'engagement des candidats dans l'utilisation des outils numériques et leur capacité à s'adapter aux différentes modalités de formation, y compris à distance, tout en s'appuyant sur des situations professionnelles concrètes pour ancrer les apprentissages.

Pour gagner en pertinence pédagogique, il convient de cibler un objectif précis et d'éviter de multiplier les finalités, au risque de transformer la séance en une simple succession d'activités. Il est essentiel de garantir une stricte cohérence entre les objectifs annoncés et les contenus effectivement travaillés, en s'appuyant explicitement sur les référentiels professionnels (référentiel de compétences de 2013 et référentiel du formateur) ainsi que sur des situations authentiques. Les candidats doivent également soigner la contextualisation de leur intervention (public, besoins, cadre et durée), veiller à la qualité visuelle de supports épurés, et mobiliser le numérique au service des objectifs visés plutôt que dans un but uniquement ludique. Enfin, il importe de ménager des temps dédiés à la fixation des acquis et à la dimension métacognitive, de penser l'accompagnement des stagiaires sur le moyen et le long

terme, et, en cas de modalité distancielle, d'adapter l'animation aux spécificités du format (phase de tissage, dynamisation des échanges et gestion du rythme).

Concernant l'entretien consécutif à l'animation de l'action de formation

Lors de cet entretien, le jury a particulièrement apprécié l'attitude des candidats faisant preuve d'une réelle capacité d'écoute et acceptant d'entrer dans une discussion ouverte et constructive. Les prestations les plus abouties sont celles où le candidat est parvenu à remettre en question ses propres choix pédagogiques et didactiques, démontrant ainsi sa capacité à prendre du recul sur sa pratique. Toutefois, l'exercice révèle encore une hétérogénéité dans la maîtrise du regard critique : la capacité d'analyse nécessaire pour évaluer objectivement la séance réalisée fait parfois défaut.

Pour tirer pleinement profit de ce temps d'échange, il est essentiel d'aborder l'entretien dans une posture réflexive et d'écoute attentive des questions et remarques du jury. Le candidat doit être en mesure de porter un regard critique lucide sur son travail : savoir justifier ses choix, identifier les points positifs, mais aussi s'interroger sereinement sur ce qui n'a pas fonctionné — même lorsque la séance n'a pas atteint tous ses objectifs. Il est vivement conseillé d'être force de proposition en suggérant des pistes de remédiation concrètes et en envisageant d'autres possibilités d'activités, des variations ou des modalités d'action alternatives non mises en œuvre le jour de l'observation.

Mémoire professionnel

Constats et conseils aux candidats :

Concernant la rédaction du mémoire professionnel

Les écrits examinés cette session témoignent d'un bon niveau général et marquent un net bond qualitatif sur le plan de la méthodologie scientifique. Le jury a particulièrement apprécié la clarté avec laquelle les problématiques, les hypothèses et les protocoles d'expérimentation ont été explicités, tout comme la rigueur apportée au recueil des données. L'ingénierie de formation s'est par ailleurs révélée bien approfondie dans la majorité des dossiers.
Toutefois, une certaine vigilance s'impose quant à la qualité formelle : quelques mémoires comportaient des coquilles et souffraient d'une maîtrise de la langue insuffisamment soignée faute d'une relecture rigoureuse.

Pour satisfaire pleinement aux exigences de l'épreuve, il convient de faire preuve de rigueur rédactionnelle, de synthèse et de concision. Le mémoire professionnel ne doit pas se limiter à un écrit purement académique ou à une compilation de références théoriques : il doit avant tout témoigner du processus de professionnalisation du candidat, en explicitant comment des références actualisées étayent concrètement sa conception de l'ingénierie de formation.

Enfin, un tri exigeant doit être opéré dans les annexes afin de ne retenir que celles qui soutiennent véritablement l'argumentation. Plutôt que de multiplier les copier-coller de bilans issus de Sofia FMO, il est attendu du candidat qu'il en présente l'analyse : quelles conclusions en tirer, quelles remédiations envisager pour les formations à venir et comment s'adapter — parfois à chaud — pour répondre aux besoins identifiés.

Concernant la présentation du mémoire professionnel

Lors de la soutenance, les candidats ont globalement su proposer une présentation aérée et structurée, mettant en valeur les idées fortes de leur recherche. Le jury a apprécié les interventions caractérisées par une bonne maîtrise formelle, la clarté de l'annonce de la problématique, du plan et d'une conclusion assortie d'une ouverture, ainsi qu'une attention portée à la sobriété des supports visuels.

Pour optimiser cette épreuve orale, il est impératif d'éviter toute redondance avec le mémoire écrit, que les membres du jury ont déjà lu attentivement. L'exposé ne doit en aucun cas consister en une lecture de notes ou du diaporama, ce dernier devant demeurer un simple support au service d'un oral préparé mais spontané, dont le timing doit être rigoureusement maîtrisé.
Les candidats sont invités à se projeter davantage sur d'autres missions de formation en réinvestissant les compétences acquises, et à affirmer une solide maîtrise de l'andragogie et de ses références théoriques, le CAFFA exigeant l'incarnation pleine et entière d'une posture de formateur d'adultes et non d'un professeur, aussi excellent soit-il dans sa classe.

Concernant l'entretien consécutif à la présentation du mémoire professionnel

L'entretien consécutif à la présentation du mémoire s'est globalement déroulé de manière satisfaisante, témoignant de la capacité des candidats à s'engager dans un échange constructif avec le jury et à soutenir l'argumentation de leurs travaux.

Pour aborder cet échange avec efficacité, il est conseillé de répondre aux questions de façon directe et précise, sans digression inutile, afin de manifester une posture professionnelle irréprochable. Les candidats ont tout intérêt à semer des pistes de discussion en conclusion de leur présentation pour guider le jury vers des points qu'ils souhaitent approfondir. Enfin, il ne faut pas hésiter à noter les questions posées pour structurer sa pensée, prendre le temps de la réflexion avant de répondre — le jury ne tendant pas de piège —, et garantir ainsi la pertinence et la rigueur de l'échange.
Si cet entretien n’est pas un oral de concours de recrutement de personnels d’encadrement, il vise à certifier des compétences de formateurs, explicitées dans le référentiel paru au B.O n°30 du 23/07/2015 dont la lecture attentive est essentielle à la compréhension des attentes du jury.